EXPÉRIENCES SUR L'ÉLEVAGE DANS LE BASSIN D'ARCACHON DE NAISSAIN D'HUITRE PORTUGAISE CAPTÉ EN GIRONDE

par Jean LE DANTEC

La rive gauche de la Gironde est particulièrement favorable à la collecte du naissain de Gryphée. Aux types anciens de collecteurs dont le plus utilisé fut la pierre calcaire, sont venus



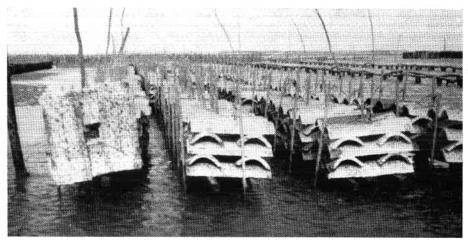


Fig. 1. — Divers types de collecteurs utilisés en Gironde : en haut branches de châtaignier, en bas tuiles.

s'ajouter les branches de châtaignier, les barres de fer, les tuiles et, surtout, depuis 1963, les « poches de coquilles » qui, au printemps, s'entassent sur les quais et les terre-pleins ostréicoles des ports du Médoc et du bassin d'Arcachon (fig. 1 et 2).

L'Institut des Pêches oriente les efforts de rationalisation des méthodes de captage, de stockage et de transport des jeunes huîtres, et poursuit des recherches sur leur écologie et leur biologie. Mais le but de cette note n'est pas de résumer les études d'ensemble actuellement en cours, seulement de rendre compte succinctement de quelques expériences dignes d'un intérêt immédiat.

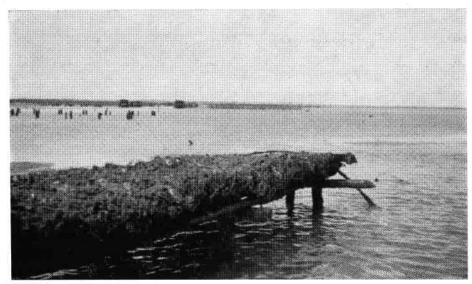




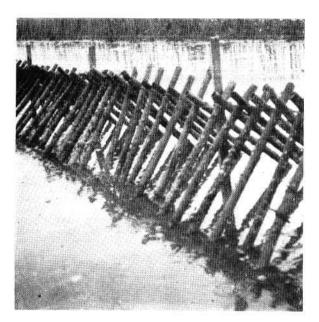
Fig. 2. — Divers types de collecteurs utilisés en Gironde : en haut poches de coquilles, en bas « barres » de fer (on aperçoit, sur la barque, les plateaux qui vont servir au transport des barres).

EXPERIENCES.

Au cours de l'été 1963 un ostréiculteur d'Arcachon a immergé sur sa concession de « Cabiraux » en Gironde des poches de coquilles disposées sur des « tables » ou « chantiers », des barres de fer plantées dans le sol et des tuyaux en matière synthétique maintenus verticaux dans des « cages » entre deux nappes de grillage.

Les caractéristiques de ces trois types de collecteurs sont les suivantes.

- 1) La poche, en treillis (fil de fer) ou en filet (fibres synthétiques), forme un cylindre ayant un diamètre de 0.15 m et une hauteur de 1 m, ses mailles en losange mesurent 0.03×0.025 m; elle contient environ 800 valves d'huîtres et pèse alors 7 kg.
- 2) La barre est en fer rond de 10 mm de diamètre. Elle mesure 0,80 m de longueur et pèse 500 g. On l'enfonce dans le sol sur une vingtaine de centimètres.
- **3)** Le tuyau, fourni par une maison d'applications plastiques, a un diamètre intérieur de 18 mm et un diamètre extérieur de 24 mm. Il est cannelé à l'extérieur. Coupé à 0,60 m de long il pèse environ 140 g.



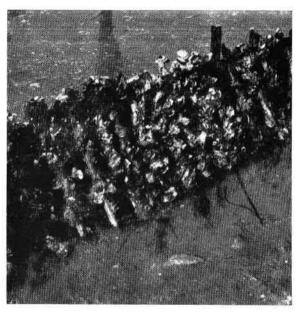


Fig. 3. — Disposition, dans le bassin d'Arcachon, des tuyaux-collecteurs en matière synthétique. On peut juger de la croissance des huîtres : à gauche en automne 1963, à droite le 2 avril 1965.

Au début de l'automne 1963 nous avons relevé les nombres suivants de jeunes huîtres d'une taille de 5 mm environ :

- a) 10 naissains en moyenne par coquille, soit 8 000 dans une poche pesant alors 10 kg.
- b) 500 naissains sur une barre de fer comme sur un tuyau plastique.

Les poches, les tuyaux et une partie des barres de fer furent alors transportés dans le bassin d'Arcachon et immergés au lieu dit « La Réousse ». Les poches furent entassées dans le camion sans précaution particulière ; les cages de tuyaux posèrent quelques problèmes car nombre d'entre elles étaient en partie démantelées; les barres de fer furent disposées dans des plateaux en bois (fig. 2), séparées les unes des autres par de la ficelle : chaque plateau contenait 60 barres et pesait une trentaine de kilos.

Les poches mises sur chantiers y restèrent jusqu'au printemps suivant, époque à laquelle elles furent étendues sur la concession. Les barres de fer furent plantées dans le sol, et les tuyaux inclinés à 45° de chaque côté d'une corde de nylon servant de ligne faîtière à cette disposition en toit et maintenue par des piquets à 0,50 m du niveau du sol (fig. 3).

En mars 1964, après 4 mois d'immersion dans le bassin d'Arcachon, il restait environ 115 naissains d'une taille de 8 mm par barre de fer, et 160 d'une taille voisine de 10 mm par tuyau. La forte perte constatée s'était produite aussitôt après l'immersion car les traces des huîtres disparues ne mesuraient guère plus de 5 mm. Il pouvait s'agir de déprédations dues aux crevettes auxquelles il est plus facile de percer, à l'aide de leur rostre, la valve de la jeune huître fixée sur une surface verticale plutôt que sur une surface parallèle au sol.

Origine	Nbre huîtres récoltées	Poids au mille (en kg)	Longueur moyenne (en mm)	Index de condition
1 poche de coquilles	1 400	9 à 10	4 1	55
1 tuyau plastique	49	14 à 15	53	80
1 barre de fer reparquée en septembre 1963.	33	16 à 17	49	80
1 barre de fer reparquée en octobre 1963	34	16	49	80
1 barre de fer reparquée en décembre 1963.	77	15	51	80

Tabl. 1. — Caractéristiques des huîtres prélevées le 2 avril 1965 à « La Réousse » (bassin d'Arcachon).

	Gironde élevées à Arcachon			Elevées sur lieu de captage		
Poids (en g)	Poches	Tuyau plastique	Barre de fer	Arcachon, sol	Gironde, barre	
	Fréquence des poids (pour 1 000 huîtres)					
5	380	143	81	232	439	
10	428	224	209	408	36 4	
15	120	326	285	224	142	
20	72	225	230	97	37	
25	0	82	145	31	18	
30	0	0	50	8	0	
Poids au mille (en kg)	9,5	14,5	16,5	12	9	
Longueur moyenne (en mm)	41	53	50	43	47	

TABL. 2. — Comparaisons de lots de « 18 mois ».

RÉSULTATS (fig. 3, 4 et 5).

Le 2 avril 1965 nous avons prélevé sur le parc les huîtres provenant des divers collecteurs. Les résultats des observations figurent au tableau 1. L'index de condition, $K=1\,000$ poids sec du mollusque (en g)/capacité intervalvaire (en cm³), permet de constater la qualité du mollusque.

Ces résultats conduisent aux déductions suivantes.

1º Pour obtenir l'équivalent d'huîtres de 18 mois produites par une poche, il faut au minimum une vingtaine de barres. Le rendement est de 1 400 sujets pesant dans le premier cas 13 à 14 kg et dans le second une vingtaine de kilos.

Or les poids d'une poche et de 20 barres de fer transportées de Gironde après la fixation sont à peu près les mêmes (10 kg) avec un encombrement moindre pour les barres de fer.

2° Aucune différence appréciable de « pousse » n'a été constatée, que le collecteur ait été remis à l'eau dans le bassin d'Arcachon en septembre ou seulement en décembre ; mais le rendement en nombre d'huîtres fut, dans ce dernier cas, plus de deux fois supérieur, les déprédations causées par les crevettes ayant été, supposons-nous, évitées (fig. 5).



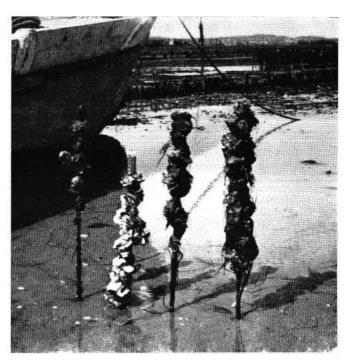


Fig. 4 et 5. — Etat des collecteurs-barres, le 2 avril 1965 à La Réousse (bassin d'Arcachon). Sur la figure 5 on voit trois collecteurs-barres et un collecteur-tuyau (deuxième à partir de la gauche): les barres ont été reparquées en septembre, octobre et décembre 1963 (respectivement, de gauche à droite) et on remarque que le collecteur reparqué le plus tardivement est le mieux garni.

Pour compléter ces données, il nous a paru intéressant de comparer la composition de ces populations, originaires de Gironde et élevées à Arcachon, avec celle des lots de même âge (18 mois) étudiés en 1964 qui se composaient de sujets originaires d'Arcachon et élevés sur place ou bien provenant des fixations sur barres de fer en Gironde et conservés sur le lieu même du captage (tabl. 2).

Ces comparaisons permettent certaines remarques.

- 1) Comme on pouvait s'y attendre, la croissance du naissain capté en Gironde est meilleure après transfert dans un milieu plus riche. Les gains pondéraux et linéaires sont augmentés si ce naissain demeure fixé au collecteur au-dessus du sol. Pour que ce procédé soit avantageux par comparaison avec l'épandage des coquilles sur sol, il faut que le transport des barres soit facile. Il convient donc de trouver un matériau léger et une forme peu encombrante. Des essais dans ce sens sont en cours.
- 2) Pour éviter les dégâts attribués aux crustacés pendant l'automne dans le bassin d'Arcachon et afin d'éviter les risques que les collecteurs peuvent courir en Gironde en hiver, nous pensons utile de stocker ceux-ci en bassins durant cette dernière saison. Et je rappelle que c'est l'un des objets de l'étude expérimentale menée à Neyran dans le Bas-Médoc.

Un tel essai de stockage a d'ailleurs déjà été réalisé par un professionnel. Le détail des observations que nous avons faites sur cette expérience figure au tableau 3.

Poids (en g)	Avril 1964 (Saint-Vivien)	3 mars 1965 (Cap-Ferret)	
	Fréquence des poids	(pour 1 000 huîtres)	
5	420	0	
10	410	30	
15	120	210	
20	40	230	
25	10	260	
30	0	110	
35	0	80	
40	0	70	
45	. 0	10	
Poids moyen	8 kg/mille	24 kg/mille	
Dimensions moyennes (en mm)	L = 40, 1 = 23, e = 13	L = 64, 1 = 36, e = 20	
Index de condition	69	73	
Nbre valves saines	110	174	
Maladie de la coquille	35	22	
Chambres dues au Polydora	68	4	

Tabl. 3. — Stockage en réservoir à poissons, à Saint-Vivien (à la fin d'août 1963), et reparquage en caisse ostréophile au Cap-Ferret.

Des huîtres captées en août 1962, détroquées fin août 1963, ont été mises à l'eau dans un réservoir à poissons de Saint-Vivien. Leur poids total était alors de 10 kg. Les quelque 2 000 sujets pêchés en avril 1964 pesaient environ 16 kg (8 kg le mille), avec les dimensions moyennes suivantes (en mm):

Ils furent reparqués en caisses ostréophiles au Cap-Ferret. Le 3 mars 1965 ils pesaient en moyenne 24 kg le mille avec les dimensions moyennes suivantes (en mm) :

Les gains acquis avaient donc été de :

en poids 16 kg/mille, en longueur 24 mm, en largeur 13 mm, en épaisseur 7 mm.

Ces prémices sont encourageantes, mais portant sur des quantités insuffisamment élevées de jeunes sujets d'un an, elles doivent, pour devenir tout à fait probantes, être suivies d'expériences plus complètes.